



CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION : 7 P CEFA – Gestion de Très Petites Entreprises PEQ

	7 ^{ème}	DFP
Intitulés UQ	<p>UQ 1 : Elaborer et créer son projet d'entreprise indépendante. Respecter les législations professionnelles spécifiques à l'activité indépendante</p> <p>UQ 2 : Elaborer et créer son projet d'entreprise indépendante. Gérer le commercial.</p> <p>UQ 3 : Elaborer et créer son projet d'entreprise indépendante. Assurer la gestion comptable de l'entreprise.</p>	<p>Au terme de la 7^{ème} : si l'élève n'obtient pas une ou plusieurs UQ, il intègre un dispositif de fin de parcours.</p> <p>Le Conseil de classe établit pour les élèves concernés un programme spécifique de soutien aux apprentissages (PSSA) qui leur permet d'atteindre la maîtrise des compétences.</p> <p>Ce dispositif doit être le plus court possible et comprend 20 à 36 périodes/semaine.</p> <p>Si le PSSA vise l'obtention d'un CQ, il doit obligatoirement comprendre un stage en entreprise.</p>
Stage	Contrat d'insertion en entreprise	Contrat d'insertion en entreprise

En fin de 7^{ème} Prof. GTPE, l'élève, ayant réussi l'année avec fruit, obtient le CQ 7 GTPE, le C de gestion et le CESS.